



## Décision n° 76/2025

### DECISION DU MAIRE portant virements de crédits Décision Modificative du Budget n°3/2025

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget de la Commune approuvé par délibération n° CM 40/035/2025 du 1<sup>er</sup> avril 2025,

Vu la délibération n° CM 43/068/2025 du 23/09/2025 portant décision modificative du budget n°1/2025,

Vu la décision n°63/2025 du 02/10/2025 portant décision modificative du budget par virements de crédits n°2-2025,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédit de chapitre à chapitre en section d'investissement, pour permettre le financement de dépenses non prévues au budget primitif 2025,

#### DECIDE

#### ARTICLE 1 :

De procéder aux virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT - Dépenses</b>		
<b>Opération n°63 – MAIRIE</b> 261-63-MA-020 : Titres de participation Versement à la SPL SORGEM – Services et Territoires, de la 1 <sup>ère</sup> partie (50%) de la souscription de 10 actions par la commune au capital social (finalisation de la création de la SPL)		1 000.00 €
<b>Opération n°81 – CONSTRUCTION D'UNE CUISINE CENTRALE</b> 21351-81-281 : Installations générales – Bâtiments publics Virement vers opération 63	1 000.00 €	
<b>Opération n°62 – GYMNASSE A.MIMOUN</b> 2158-62-321 : Autres installations, matériels et outillage technique Remplacement treuil manuel et câble de relevage		1 900.00 €
<b>Opération n°86 – AIRES DE JEUX</b> 2188-86-020 – Autres immobilisations corporelles Virement vers opération 62	1 900.00 €	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT - Dépenses</b>	<b>2 900.00 €</b>	<b>2 900.00 €</b>

#### ARTICLE 2 :

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et sera affichée à la porte de la Mairie.

Expédition en est adressée à M. le Sous-Préfet de l'Essonne.

Fait à Ollainville, le 17 novembre 2025,

Le Maire,

Jean-Michel GIRAudeau

*jean-michel giraudeau*



**REÇU EN PREFECTURE**

le 18/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_AU-091-219104619-20251117-DEC762025-A